

Les syndicats d'enseignants demandent l'annulation de la revalorisation de la prime annuelle des Recteurs d'Académie qui passe de 15 200 euros à 25 620 euros (presque un doublement de la somme) et encore, il ne s'agit là que de la part fixe de cette prime. Cela correspond à un bond de 68% pour ce que l'on ose appeler une « indemnité de responsabilité ».

J'ai envie de commenter cette situation.

Il y a un certain nombre de mois, Vincent PEILLON était Ministre de l'Education nationale et comme je multipliais les questions dérangeantes, il avait chargé la Rectrice d'Académie d'alors de me rencontrer. Celle-ci m'avait invité à déjeuner et j'ai été stupéfait de constater que j'étais reçu dans un hôtel particulier mis à sa disposition, servi par du personnel de maison et que lorsque nous nous sommes quittés, la Rectrice ayant un rendez vous à l'extérieur a pris la voiture de fonction mise à sa disposition et conduite par un chauffeur.

Dans les mois qui viennent de s'écouler, j'ai vu s'accumuler les raisons de me plaindre de l'absence sur le terrain du Recteur, de sa méconnaissance des problèmes et du mépris qu'il peut avoir vis-à-vis des élus locaux, des parents d'élèves et des enseignants.

Pour la reconfiguration de la carte des Zones d'Education Prioritaire, la Ministre Najat VALLAUD-BELKACEM nous a dit à l'Assemblée Nationale à plusieurs reprises que les Recteurs étaient chargés de rencontrer les Députés pour les concerter. Nous sommes un certain nombre à avoir dit à la Ministre que la réalité était toute autre. Pour ce qui me concerne, l'Inspecteur d'Académie est venu me rencontrer pour m'informer des décisions qui étaient prises. J'ai tenté d'interpeller à plusieurs reprises le Recteur très officiellement. Il m'a été impossible de le rencontrer. Il s'est contenté de m'écrire une lettre de réponse négative vis-à-vis de ma demande au bout de trois mois, expéditive et basée sur aucun argument sérieux. Contrairement aux consignes de la Ministre, le recteur n'a absolument pas concerté les Députés et encore moins les Maires.

La Ministre a annoncé une politique volontariste en direction de la formation par l'apprentissage. La Ville de Tomblaine organisera début mai un grand forum de promotion de l'apprentissage. J'ai écrit plusieurs fois au Recteur pour lui demander son soutien auprès des établissements scolaires (il s'agissait juste de relayer l'information pour cautionner notre démarche). Le Recteur ne m'a jamais répondu.

J'ai interpellé plusieurs fois le Recteur par écrit sur le fait qu'il appartient à l'Education nationale de prendre en charge le coût des AVS qui accompagnent des enfants handicapés pendant le temps périscolaire. Jamais le Recteur ne m'a répondu alors même que la Ministre de l'Education nationale lui avait demandé d'étudier cette situation très particulière

Nous sommes dans un contexte très populiste où il est de bon ton de dire que les collectivités locales dépensent beaucoup d'argent public, que les fonctionnaires coûtent cher et seraient des nantis. Tout cela est faux. Dans les communes, une majorité des fonctionnaires sont des travailleurs pauvres. Le gel du point d'indice depuis 2010 produit aujourd'hui malheureusement les effets redoutés et les débuts de carrière sont particulièrement touchés.

A l'heure où les RASED sont encore démantelés, à l'heure où l'Education nationale refuse de prendre en charge des AVS, à l'heure où on ferme encore des écoles, il est urgent de reconsidérer les salaires et avantages des Recteurs d'Académie, de revenir à la Raison et de considérer cela eu égard aux responsabilités réelles qui sont les leurs.